

WMO OMM

WEATHER CLIMATE WATER
TEMPS CLIMAT EAU



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Notre réf.: DRA-AFLDC-ACMA-2016

GENEVE, le 23 août 2016

Annexes: 5 (annexe 5 disponible en anglais seulement)

Objet: Conférence africaine sur la prestation de services météorologiques destinés à l'aviation (ACMA-2016), Libreville, Gabon, 2-4 novembre 2016

Suite à donner: Désigner deux participants à la Conférence d'ici le **13 septembre 2016**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer qu'à l'aimable invitation du Gouvernement gabonais, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) organise, en collaboration avec le Service météorologique national du Gabon et en étroite coordination avec l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et d'autres intervenants régionaux de l'aéronautique, la Conférence africaine sur la prestation de services météorologiques destinés à l'aviation (ACMA-2016). Cette conférence aura lieu du 2 au 4 novembre 2016 au Nomad Hôtel de Libreville, au Gabon.

À sa seizième session (CR I-16), le Conseil régional I, ayant indiqué dans sa résolution 2 (Praia, Cabo Verde, 2015) qu'il convenait de mieux comprendre les niveaux mondial et régional de la prestation à venir de services météorologiques destinés à l'aéronautique pour mieux étayer les décisions à prendre, a décidé d'organiser une conférence régionale fondée sur les conclusions de la session conjointe CMAé/réunion météorologie à l'échelon division de juillet 2014.

La Conférence donnera aux participants l'occasion de présenter les questions se rapportant à la météorologie aéronautique qui se posent à l'échelon national et sous-régional et qui font partie des priorités du Conseil régional I. Ils établiront une définition commune des problèmes, des possibilités, des priorités et des risques que présentent les faits nouveaux d'envergure mondiale et régionale, notamment dans le cadre du Plan mondial de navigation aérienne de l'OACI et de sa méthode de mise à niveau par blocs. En outre, ces participants vont aborder des questions nouvelles telles que les incidences des changements climatiques sur l'aéronautique dans la perspective des problèmes climatologiques que connaissent les Membres de Région. On envisage une vaste participation des parties prenantes de l'aéronautique et des utilisateurs d'informations sur la météorologie aéronautique afin d'établir le contexte de l'aéronautique en Afrique et de mieux comprendre les besoins actuels et nouveaux des usagers en la matière.

Vous trouverez ci-joint une note de synthèse indiquant les objectifs et les résultats attendus de la Conférence (annexe I), un ordre du jour provisoire (annexe II) et une note d'information donnant des détails sur les dispositions locales, y compris le formulaire de réservation de chambres d'hôtel (annexe III).

Aux: Représentants permanents des Membres du Conseil régional I (AFR-789)

Étant donné l'importance que revêt ce sujet, la Conférence s'adresse au personnel d'encadrement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) (de préférence les représentants permanents, les directeurs et/ou le personnel d'encadrement responsable des services météorologiques destinés à l'aéronautique). En fonction de la législation nationale et des accords de prestation de services des différents Membres de la Région I, un prestataire de services de météorologie aéronautique peut ne pas faire partie d'un SMHN; le cas échéant, nous vous encourageons à inviter aussi d'autres participants relevant dudit prestataire pour faciliter la coopération et la compréhension mutuelle entre les diverses organisations associées à la prestation de services de météorologie aéronautique.

Nous espérons que le gouvernement de votre pays pourra prendre en charge vos frais de participation. Si toutefois cela n'était pas possible, l'OMM pourrait envisager d'accorder, sur demande, une somme forfaitaire de 2 000 dollars É.-U. pour financer la participation d'un participant par pays.

Je tiens en outre à attirer votre attention sur les dispositions suivantes:

«Pour les personnes qui ne font pas partie de son personnel mais qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance, l'OMM accepte une responsabilité limitée en matière de compensation en cas de décès, maladie ou accident imputable à la présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation. Ces personnes doivent donc prendre entièrement à leur charge toute dépense découlant de circonstances étrangères à leur présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation et il leur appartient de conclure toute assurance sur la vie, assurance maladie ou toute autre forme d'assurance qu'elles jugeraient utiles».

Je vous saurais donc gré de bien vouloir désigner un ou plusieurs participants de votre pays en remplissant à cet effet le formulaire ci-joint de désignation d'un participant (annexe IV) et la demande d'assistance financière également jointe (annexe V) et en les renvoyant au Secrétariat de l'OMM par fax (+41 22 730 8047) avec copie scannée adressée à M. Fabrice Blondel (courriel: fbondel@wmo.int), dès que possible et de préférence le **13 septembre 2016** au plus tard.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(P. Taalas)
Secrétaire général

**CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA PRESTATION
DE SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES DESTINÉS À L'AVIATION (ACMA-2016)**

Libreville, Gabon, 2-4 novembre 2016

NOTE DE SYNTHÈSE

VUE D'ENSEMBLE:

- Contexte
 - Réunion conjointe MET à l'échelon division (2014)
 - Seizième session du CR I
 - AMCOMET
 - Cg-17
- Objectifs
 - Sensibiliser les Membres
 - Établir des mécanismes appropriés de coopération régionale
 - Définir les possibilités et les risques pour les SMHN et rechercher des moyens de corriger les défauts
 - Mettre l'accent sur les modèles commerciaux et la gouvernance apparentée
- Parties prenantes et partenaires
 - CR-I
 - CMAé
 - OACI
 - ASECNA
 - AMCOMET
 - Utilisateurs: IATA, Fédération internationale des associations de pilotes de ligne, autres organisations d'usagers
 - Industrie (MFI, etc.)
 - Centres OACI-OMM: Centre du SMPZ de Londres, Centre d'avis de cendres volcaniques de Toulouse, Centre d'avis de cyclones tropicaux de la Réunion
- Présentation
- Appendice (résolution 2 (CR I-16))

1. Contexte

- 1.1 À sa seizième session, qui a eu lieu à Praia (Cabo Verde) en février 2015, le Conseil régional I (Afrique) de l'OMM a considéré qu'il était urgent de faire connaître les changements à venir dans la gestion mondiale et régionale du trafic aérien et les modifications qui en découleront au niveau de la prestation de services météorologiques, changements et modifications devant avoir une incidence marquée sur cette prestation dans le cadre des services de navigation aérienne administrés par la plupart des Membres de la Région I. Soulignons notamment les pressions accrues exercées pour accroître l'aspect concurrentiel et commercial des services offerts. Le Conseil a indiqué qu'il faudrait suivre et examiner de près ces tendances afin de garantir la sécurité de la navigation aérienne et la qualité des services et de maintenir des mécanismes justes et équitables de recouvrement des coûts.

- 1.2 Le Conseil régional, estimant qu'il faudrait en savoir plus sur ces sujets afin d'enrichir les débats à venir, a prié le Secrétariat de l'OMM d'organiser une conférence régionale qui bénéficierait aussi des résultats de la session conjointe CMAé/réunion météorologie à l'échelle division de l'OACI de juillet 2014. Le Conseil régional a adopté la résolution 2 (CR I-16), intitulée *Évolution future de la prestation de services météorologiques destinés à l'aviation civile dans la Région I (Afrique)*.
- 1.3 Ladite session a marqué une étape importante de l'évolution des services de météorologie aéronautique. Elle a donné une orientation précise quant à l'avenir et notamment à la nécessité d'une intégration complète des informations et des services météorologiques au sein du cadre international défini dans le Plan mondial de navigation aérienne de l'OACI et dans la méthodologie de mise à niveau par blocs du système de l'aviation. Les participants à la réunion de météorologie ont adopté 29 recommandations devant marquer l'amélioration des futurs résultats des services météorologiques grâce à des blocs chronologiques, selon la méthode de mise à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) à l'horizon 2028 et au-delà. L'OMM sera un élément essentiel des mesures de suivi coordonnées de ces recommandations, du fait, en particulier, qu'elle établira le cadre scientifique et méthodologique de cette amélioration. Le Conseil régional I est le siège d'une évolution dynamique du contexte de gestion du trafic aérien, tant dans le secteur de la technique que dans celui de la réglementation. C'est pourquoi la Conférence africaine sur la prestation de services météorologiques destinés à l'aviation sera l'occasion d'ordonner les réactions africaines à la session conjointe de juillet 2014 et de promouvoir une approche régionale coordonnée.

2. Objectifs

- 2.1 Sensibiliser les Membres aux points suivants:
- Évolution actuelle et à venir de l'Afrique en vue d'une organisation plus efficace du trafic aérien dans la Région I et progrès institutionnels et techniques apparentés ayant des incidences sur la prestation de services météorologiques;
 - Principales conclusions de la Réunion météorologie conjointe OACI/OMM à l'échelon division liées au Plan mondial de navigation aérienne (GANP) et à l'ASBU qui exigeraient l'adaptation de modèles commerciaux existants ou nouveaux de prestation de services et notamment le passage de services d'information axés sur les produits à des services axés sur les données, une régionalisation et une mondialisation;
 - Nouvelles techniques visant l'amélioration des résultats dans le cadre du projet SESAR (Système européen de nouvelle génération pour la gestion du trafic aérien), du système NextGen et d'autres programmes de modernisation de la gestion du trafic aérien, de nouveaux principes et de nouveaux systèmes (système SWIM, etc.).
- 2.2 Promouvoir la mise en place d'une approche coordonnée parmi les membres de la Région I leur permettant de gérer les nombreuses questions d'ordre organisationnel, réglementaire et opérationnel liées à la prestation de services météorologiques dans le contexte africain de gestion du trafic aérien et à l'amélioration de la coordination et de la coopération régionales.
- 2.3 Approfondir la compréhension mutuelle avec les administrateurs du trafic aérien.

3. Parties prenantes et partenaires

- 3.1 La Conférence africaine sur la prestation de services météorologiques destinés à l'aviation (ACMA-2016) va être organisée sous la houlette du Conseil régional I (Afrique) de l'OMM et sous le patronage du président du Conseil régional. Elle s'adressera, pour l'essentiel, aux dirigeants du Conseil régional, aux cadres supérieurs des SMHN de la Région et à d'autres prestataires de services météorologiques destinés à l'aéronautique. Un partenariat et une coordination avec des organes sous-régionaux tels que l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) sont hautement souhaitables.
- 3.2 La Commission de météorologie aéronautique (CMAé) de l'OMM va soutenir cette manifestation sur le plan thématique du fait du caractère mondial des questions à débattre. À ce propos, l'expérience de la Conférence africaine sur la prestation de services météorologiques organisée en octobre 2015 dans la Région VI sera prise en compte.
- 3.3 La participation de représentants d'administrateurs africains du trafic aérien issus de divers contextes (compagnies aériennes, services de navigation aérienne, gestion des aéroports, etc.) sera essentielle pour obtenir une sensibilisation et une compréhension communes. Les principaux partenaires qui organiseront la manifestation seront l'OACI et l'ASECNA, d'autres partenaires tels que l'Association du transport aérien international (IATA), la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne, la CANSO et d'autres organisations devant être contactées et vivement incitées à participer et à exposer leur point de vue.

4. Présentation

- 4.1 La Conférence africaine sur la prestation de services météorologiques destinés à l'aviation (ACMA-2016) sera organisée selon un ordre du jour tenant compte des aspects institutionnels et techniques des futurs services météorologiques de gestion du trafic aérien et fortement axé sur la situation africaine. Les sessions vont inclure des discours d'orientation prononcés par des intervenants appropriés qui souligneront les principaux points à modifier. Ces discours seront suivis de la présentation de pratiques exemplaires actuelles et d'exemples de planification (notamment dans le domaine de la recherche). Chaque session va conclure une table ronde et la formulation de recommandations. Une séance sera organisée vers la fin des travaux pour résumer les recommandations et préparer une déclaration générale de la Conférence.
 - 4.2 Petits groupes d'étude sur une base sous-régionale.
-

**CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA PRESTATION
DE SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES DESTINÉS À L'AVIATION (ACMA-2016)**

Libreville, Gabon, 2-4 novembre 2016

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

PREMIER JOUR: 2 novembre 2016 (mardi)

08 h 30 – 09 h 30 *INSCRIPTION*

09 h 30 – 10 h 30 Session 1: Ouverture et discours d'orientation

La Conférence commencera par plusieurs allocutions et discours d'orientation prononcés au nom de l'OMM, de l'OACI, d'autres partenaires et du pays hôte. Le président du Conseil régional I et le président de la Commission de météorologie aéronautique (CMAé) vont présenter la situation en indiquant les objectifs, les problèmes et les résultats escomptés de la Conférence.

(Allocutions d'ouverture: pays hôte, OMM, OACI, ASECNA; discours d'orientation: président du Conseil régional I et président de la CMAé)

11 h :00 – 12 h 30 Session 2: Situation de l'aéronautique en Afrique - 1

- Lors de la session, plusieurs présentations permettront de souligner les politiques et les initiatives africaines en matière d'aéronautique (AFCAC, AMCOMET, OACI et représentants de l'industrie)
- Présentation des commanditaires
- Visite du site d'exposition

14 h 00 – 15 h 30 Session 3: Situation de l'aéronautique en Afrique – 2

Intervenants régionaux: administrateurs du trafic aérien, compagnies aériennes, industrie

16 h 00 – 17 h 30 Session 4: Principes mondiaux concernant la gestion du trafic aérien et évolution des services météorologiques

Comment le Plan mondial de navigation aérienne de l'OACI et sa méthode de mise à niveau par blocs (ASBU) modifie les conditions des services météorologiques destinés à la navigation aérienne internationale. Le calendrier de l'ASBU et les modules météorologiques connexes seront présentés. Des changements d'orientation de la prestation de services météorologiques, comme le passage de services d'information axés sur les produits à des services axés sur les données, seront abordés pour accroître la sensibilisation à ceux-ci. Une évaluation de l'impact de la future évolution des techniques et des institutions va être présentée.

DEUXIÈME JOUR: 3 novembre 2016 (mercredi)

09 h 00 – 10 h 30 Session 5: Réactions des services météorologiques – opportunités et risques - 1

Plusieurs études de cas donnant des exemples d'une planification nationale des questions liées au Plan mondial de navigation aérienne seront présentées, étant entendu qu'il existe de nouvelles opportunités mais aussi des risques pour les SMHN et les autres prestataires de services météorologiques. Les possibilités de résoudre les problèmes grâce à une coopération multinationale seront évoquées.

Présentation des principales questions et des principaux défauts: aspects institutionnels — législation, financement, recouvrement des coûts —; défauts: infrastructure, équipement, compétences, qualifications

11 h 00 – 12 h 30 Session 6: Réactions des services météorologiques – opportunités et risques - 2

Autres études de cas nationaux; introduction à des questions de mise en œuvre à court terme telles que le passage à une information codée XML/GML, l'adoption de la norme ISO 9001:2015 et la nécessité d'une mise en œuvre régionale synchronisée. Les incidences des changements climatiques sur l'aéronautique, nouveau sujet pour la CMAé, seront également présentées au titre des questions climatologiques adressées aux Membres du Conseil régional I.

14 h 00 – 15 h 30 Session 7: Réactions des services météorologiques – opportunités et risques - 2

Autres cas nationaux ou sous-régionaux; solutions de l'industrie

16 h 00 – 17 h 30 Session 8: Priorités et défis sous-régionaux – petits groupes de travail

TROISIÈME JOUR: 4 novembre 2016 (jeudi)

09 h 00 – 10 h 30 Session 9: Priorités et défis sous-régionaux – rapports des petits groupes de travail

11 h 00 – 12 h 30 Session 10: Session de groupe

La session de groupe sera organisée de façon à résumer les débats et à souligner les principales questions qui se posent aux Membres du Conseil régional I et à leurs prestataires de services météorologiques destinés à l'aéronautique quant à la dynamique régionale et mondiale actuelle, y compris la nécessité pour les Membres de se conformer aux nouvelles exigences dues aux politiques et aux initiatives de l'Afrique en matière d'aéronautique, au Plan mondial de navigation aérienne et à l'ASBU. Dans l'esprit de coopération régionale promu par l'OMM, les participants à la session vont formuler une série de recommandations à soumettre aux organes de gestion du Conseil régional et de la CMAé afin d'offrir aux Membres une orientation rationnelle à propos des difficultés, des opportunités et des risques pour que puisse être planifiée une action concrète sur le plan national et régional en réaction à ces défis.

14 h 00 – 15 h 00 Session 11: Adoption de la déclaration de la Conférence et clôture

**CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA PRESTATION
DE SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES DESTINÉS À L'AVIATION (ACMA-2016)**

Libreville, Gabon, 2-4 novembre 2016

NOTE D'INFORMATION

Arrivée

La Conférence africaine (ACMA 2016) se tiendra à Libreville du 2 au 4 novembre 2016 dans la salle de conférence de l'hôtel Nomad situé sur la route du Cap Estérias, face à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique, à 4 kilomètres de l'aéroport international Léon MBA de Libreville.

Un service d'accueil et d'assistance est prévu dans le hall d'arrivée des passagers.

Transport

Un bus acheminera les participants vers leur lieu de résidence. Il sera disponible à partir du mardi 1^{er} novembre 2016 dès 06 h 00 (GMT).

Cependant il existe des transports publics (petit taxi et bus) de couleur rouge. Le coût moyen du trajet au départ de l'aéroport est de 3 000 francs CFA. Dans la ville elle-même, le trajet coûte de 100 à 2000 francs CFA.

Visa

Si nécessaire, les ressortissants de pays soumis à la formalité de visa doivent prendre toutes les dispositions utiles pour se faire délivrer ledit visa par les autorités gabonaises représentées dans les services consulaires de ces pays.

Cependant, la possibilité de se faire délivrer un visa à l'arrivée à Libreville est offerte aux participants qui en font la demande en remplissant le formulaire disponible sur le site Web <https://evisa.dgdi.ga>.

Pour ce faire, l'intéressé devra indiquer dans ledit formulaire le numéro de téléphone du représentant de l'ASECNA au Gabon (05 40 61 79) et préciser l'hôtel où il va résider pendant son séjour au Gabon.

Deux accusés de réception vont lui être fournis l'autorisant ainsi à embarquer. Le visa d'entrée sur le territoire gabonais lui sera délivré à l'arrivée contre paiement des frais qui s'élèvent à 55 000 francs CFA soit 36 euros. À cet effet, assurez-vous de la validité de votre passeport.

Santé

Pour les vaccins, le certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé pour les voyageurs en provenance des zones où ce vaccin est recommandé. Cependant, il est possible de se faire vacciner à votre arrivée à l'aéroport contre paiement d'une somme de 16 000 francs CFA soit environ 25 euros.

Le Gabon est un pays sûr, toutefois il est conseillé de respecter quelques précautions élémentaires, en particulier si vous mangez à l'extérieur de votre hôtel.

Assurances

Les participants sont censés être couverts par une assurance maladie internationale valable pendant la durée de leur séjour au Gabon.

Transport entre le centre d'hébergement et le lieu de la conférence

Le transport entre les hôtels et le lieu de la conférence est assuré par un bus et selon le programme qui vous sera remis à votre arrivée.

Monnaie et taux de change

La monnaie utilisée est le franc CFA. 1 euro vaut 655,680 franc CFA. Le taux de change peut fluctuer. Certains hôtels acceptent les euros ou les dollars américains et le paiement par carte visa est accepté.

Par ailleurs plusieurs distributeurs automatiques de billets de banque sont disponibles à l'aéroport (BICIG, UGB, ECOBANK)

Enfin, les participants doivent s'informer des éventuelles restrictions à l'importation de devises avant leur départ.

Électricité

La tension locale est de 220V, 240V, 50HZ.

Téléphone/Internet

Lignes téléphoniques internationales: de l'étranger, composer le 00241 suivi par le numéro de téléphone de votre correspondant.

Il existe quatre opérateurs de téléphone mobile (LIBERTIS, MOOV, AZUR et AIRTEL) offrant une connectivité 3 et 4 G. La plupart des hôtels proposés disposent d'une connexion Internet Wifi.

Toutefois des clés et routeurs 3G/4G peuvent être obtenus directement auprès des divers opérateurs.

Hébergement

Une liste des hôtels et de leurs tarifs est jointe à la présente note. Les participants peuvent faire leur réservation directement auprès des hôtels, auquel cas ils devront en informer le comité local et indiquer aussi la date de leur arrivée.

Les participants qui auront des difficultés à joindre les hôtels peuvent s'adresser au comité local d'organisation en précisant l'hôtel de leur choix, la date d'arrivée et de départ ainsi que les modalités de paiement. Un formulaire sera proposé à cet effet.

Jours et horaires ouvrables

Les jours et horaires ouvrables au Gabon sont du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30, samedi et dimanche étant des jours fériés.

Climat de Libreville en novembre

Le mois de novembre est réputé être le plus pluvieux au Gabon, le ciel est assez couvert durant de longues heures dans la journée et les orages sont fréquents notamment la nuit.

La température la plus basse est de 24 °Celsius et la plus élevée de 32 °C.

La température moyenne du mois est de 28 °C en novembre et le taux d'humidité avoisine les 95 %. L'heure locale à Libreville est GMT + 1.

Langue

La langue officielle du pays est le français. La conférence se déroulera en anglais et en français et la documentation sera établie dans ces deux langues.

Sécurité

Libreville n'est pas une ville dangereuse. Cependant comme dans la plupart des grandes villes, il faut prendre garde, particulièrement si vous sortez la nuit.

Inscription- Enregistrement des participants

Les participants sont priés de confirmer par courriel ou par téléphone, leurs noms et prénoms, leurs titres, le programme des vols ce avant le **27 octobre 2016**. Des badges seront préparés et distribués au lieu de la réunion où à l'arrivée.

Les renseignements relatifs à votre arrivée au Gabon doivent être adressés par courriel aux adresses suivantes:

- Jean-Pierre Mintsa Tél.: 00241 05 54 38 75
- Yvette Zame Ndong Tél.: 00241 05 40 64 51 (mendanice@yahoo.fr)
- Jean-Paul Makosso Tél.: 00241 05 40 61 79 (makossojea@asecna.org)
- Martin Ondo Ella Tél.: 00241 07 19 87 73 (ondoellamartin@gmail.com)

1ère CONFERENCE AFRICAINE DES SERVICES METEOROLOGIQUES POUR L'AVIATION (ACMA 16) - Libreville du 02 au 04 au Novembre 2016

Récapitulatif des renseignements concernant les hôtels visités pour l'hébergement des participants

Nb	Hôtel	Téléphone	E-mail	Type de chambre	Coût nuitée	Coût Petit déjeuner	Internet	Obs
1	Nomad ****	+241 01450601 +241 05407729	info@nomadlibreville.com Site WEB : www.nomad-residence-hoteliere.com	Suite	181.000 Fcfa	Buffet 14.000 Fcfa	Ok	Site des travaux de la conférence
2	Hibiscus Louis *	+241 05179424 +241 04621474	reservationHL@hotelhibiscusgabon.com Site WEB : www.hotelhibiscusgabon.com	-Standard -STD luxe -Mini suite -Suite	- 45.000 Fcfa / 70 Eu - 50.000 Fcfa / 77 Eu - 53.000 Fcfa / 82 Eu - 63.000 Fcfa / 97 Eu	Buffet 5.000 Fcfa	Ok	
3	Hibiscus Boulevard *	+241 07871070 +241 06835518	reservationHB@hotelhibiscusgabon.com Site WEB : www.hotelhibiscusgabon.com	-Standard -Mini suite -Suite	- 42.000 Fcfa / 65 Eu - 52.000 Fcfa / 80 Eu - 62.000 Fcfa / 95 Eu	Buffet 5.000 Fcfa	Ok	
4	Etoile d'Or Sablière ***	+241 01446980 +241 05406880	www.letoiiledorhote@yahoo.fr Site WEB : www.letoiiledorhotel.com	-Standard -Supérieur -Royal club -Suite junior -Suite ministérielle -suite présidentielle	- 98.000 Fcfa - 108.000 Fcfa - 118.000 Fcfa - 228.000 Fcfa - 348.000 Fcfa - 568.000 Fcfa	Buffet 11.000 Fcfa	Ok	
5	ONOMO **	+241 01459100 +241 05609027	Sales.libreville@onomohotel.com Site WEB : www.onomohotel.com	Chambre standard	88.500 Fcfa	Buffet 8.500 Fcfa	Ok	Chambres standard seules disponibles
6	Orchidée *	+241 441066 +241 06187744	Hotel.orchidee@hotmail.com sehg.hotellerie@yahoo.fr	-Eco -Confort -Affaire -Double	- 45.000 Fcfa - 55.000 Fcfa - 65.000 Fcfa - 75.000 Fcfa	Buffet 6.000 Fcfa	Ok	



ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

**Conférence africaine sur la prestation de services météorologiques
destinés à l'aviation (ACMA-2016)
Libreville, Gabon, 2-4 novembre 2016**

FORMULAIRE DE DÉSIGNATION D'UN PARTICIPANT

Le Représentant permanent..... auprès de l'OMM désigne le candidat suivant pour qu'il participe à la réunion citée ci-dessus:

1. Pays:
2. Service ou organisation:
3. Candidat:
M. Mme
Nom:
Prénom:
Titre du poste officiel actuellement occupé:
Adresse:
.....
N° de téléphone:.....
Adresse électronique:
N° de passeport:
Date de délivrance:
Date d'expiration:
4. Une assistance financière sera-t-elle requise?
 OUI NON

Date: Signature du Représentant permanent:

À remplir et à renvoyer dès que possible (par fax ou par courriel) et, dans tous les cas,
au plus tard le 13 septembre 2016

Organisation météorologique mondiale
Bureau régional pour l'Afrique et les pays les moins avancés et Secrétariat de l'AMCOMET
7 bis, avenue de la Paix
Case postale N° 2300
CH-1211 Genève 2
Suisse
Fax: + 41 22 730 8047
cc: fblondel@wmo.int (M. Fabrice Blondel)

**WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION****REQUEST FOR FINANCIAL ASSISTANCE**

**African Conference on Meteorology for Aviation (ACMA-2016),
Libreville, Gabon, from 2 to 4 November 2016
60727-16 – DRA/AFLDC**

PLEASE READ CAREFULLY THE INSTRUCTIONS FOR THE USE OF THIS FORM PROVIDED ON PAGE 3
AND
RETURN IT, WITH A COPY OF THE ITINERARY INDICATING AIRFARE AND DEADLINE FOR TICKET ISSUE,
BEFORE: 13 September 2016
To secretary responsible for meeting: Blondel, Fabrice (Mr); fblondel@wmo.int

1. PARTICIPANT

Please complete the following form with information as they appear in your passport:

Gender	Male <input type="checkbox"/> Female <input type="checkbox"/>		
FAMILY NAME			
MAIDEN NAME (if applicable)			
First Name			
Nationality			
Place of birth		Date of birth (DD/MM/YY)	
Passport number		Validity (DD/MM/YY)	
Holding US Visa	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>	Not applicable <input type="checkbox"/>
Schengen visa	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>	Not applicable <input type="checkbox"/>
Address			
City		Postal code	
Country			
Mobile phone number		Office phone number	
E-mail address			

**2. ASSISTANCE FROM WMO FOR TRAVEL/DAILY SUBSISTENCE ALLOWANCE (DSA)
LUMP SUM OF USD 2,000****2.1 Request**

Assistance requested: yes no

2.2 Payment procedure

(i) Preferred payment method is by **bank transfer**. Please indicate full bank details:

Name of the bank:			
Address:			
Name of account holder			
Account number		Currency of account	
SWIFT Code			
ABA Code (USA)			
SORT Code (UK)			
IBAN Code (Europe except UK)			

(ii) Through UNDP Office

3. INFORMATION ON SUPPORT RECEIVED IN ADDITION TO WMO ASSISTANCE

3.1 Declaration

No additional support received OR Additional support received

3.2 Information

In case additional support is received, please indicate type of funding (e.g. ticket, subsistence allowance, accommodation, meals, local transportation) and estimated value:

.....
.....
.....
.....

4. APPLICABLE RULES AND INSTRUCTIONS

The travel shall be conducted in accordance with relevant WMO rules and instructions. An excerpt of these is provided in the Annex to this form. Please read it carefully.

By signing this form, I confirm that the information provided in this form is correct to the best of my knowledge and that I shall comply with the relevant WMO rules and instructions.

Signature of the participant: **Date:**

ANNEX

EXCERPT from applicable rules and instructions

Please note that, as per WMO travel rules, air travel shall be provided in economy class, for the most direct and economical route.

For journeys including long-distance flights (over nine hours of non-stop flying time) you may request the WMO to issue the cheapest upgradeable economy class air ticket. The cost of the upgrade shall be covered by the traveller.

Please note that if you are unable to travel after the ticket has been issued, you must inform the airline company at least 2 hours prior to departure to ensure that the ticket will be reimbursed. **Failure to do so will mean you are declared as “no show” and that the ticket cost will be lost.** Please also **inform the secretary responsible for the meeting,** as soon as you cancel your travel.

It is your responsibility to obtain all necessary visas (for transits and final destination) prior to departure.

Evidence of travel (original of boarding passes for air travel or hotel bill when travel has been undertaken by train or car) must be submitted to the WMO secretary responsible for the meeting within 16 calendar days after completion of travel. Failure to do so will result in recovery of DSA and of other advance payments made by the WMO.

You may choose to purchase the airline ticket yourself, rather than asking the WMO to issue one for you. In this case, please inform the secretary responsible for the meeting. However please note the following:

- Tickets can only be purchased **after you have obtained prior authorization** from the WMO Travel Unit and **within the financial limit** provided in this authorization. Tickets purchased before this authorization will not be reimbursed. Tickets purchased above the financial limit provided by the WMO will be reimbursed only up to this limit;
- The invoice or e-receipt relating to the self-purchased ticket needs to be provided to the WMO **before any refund can be processed** and must show the name of the provider, the name of the clients, ticket number and form of payment.
- In case you are unable to travel, the WMO **shall not reimburse** the cost of self-purchased tickets.

INSTRUCTIONS for the use of this form

- Please complete this form in block letters and return page 1 of this form, together with a copy of your passport, to the WMO travel agency indicated under section 2.3. This will allow the WMO travel agency to issue an itinerary for your travel;
- Once you have received the itinerary, please confirm its acceptance to the WMO travel agency and return the full form, together with a copy of the itinerary you received from the WMO travel agency indicating airfare and deadline for ticket issue, to the WMO secretary responsible for the meeting, as indicated on page 1 of this form;

To allow for the timely processing of the travel authorization and the transfer of DSA and other refundable expenses, this form must be received within the deadline indicated